

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 02098
Numéro SIREN : 442 932 406
Nom ou dénomination : 2 3C CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2024 sous le numéro de dépôt 10280

LE 14 MAI 2024

SOUS LE N° 10280

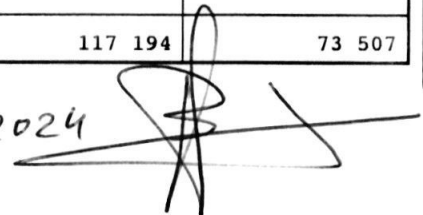
BILAN - ACTIF

2.3C Conseil SAS - 94120 FONTENAY SOUS BOIS
SIRET

Période N du 01/01/2023 au 31/12/2023
Période N-1 du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Exercice N			Exercice N - 1	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
		Frais d'établissement AB	209	AC 209		
		Frais de développement CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
		Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	11 314	AU 10 049	1 265	3 153
		Immobilisations en cours AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Avances et acomptes AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU		CV		
Créances rattachées à des participations BB			BC			
Autres titres immobilisés BD			BE			
Prêts BF			BG			
	Autres immobilisations financières BH		BI			
TOTAL (II) BJ		11 523	BK 10 258	1 265	3 153	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés BX	40 486	BY 4 750	35 736	
		Autres créances BZ	41 521	CA	41 521	4 892
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	38 672	CG	38 672	65 462	
	Charges constatées d'avance CH		CI			
	TOTAL (III) CJ	120 679	CK 4 750	115 929	70 354	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Écarts de conversion actif (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		132 202	1A 15 008	117 194	73 507	

certifié conforme le 6/05/2024



BILAN - PASSIF

2.3C Conseil SAS - 94120 FONTENAY SOUS BOIS
SIRET

Période N du 01/01/2023 au 31/12/2023
Période N-1 du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (Dont versé : 8 040)	8 040	8 040
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
	Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence EK)		
	Réserve légale	804	804
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)		
	Report à nouveau	34 026	44 792
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	37 315	8 493
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	80 185	62 128
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77	144
	Dettes fiscales et sociales	25 448	2 835
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 685	
Compte régul.	Produits constatés d'avance	8 800	8 400
TOTAL (IV)	37 010	11 379	
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	117 194	73 507	

COMPTE DE RÉSULTAT

2.3C Conseil SAS - 94120 FONTENAY SOUS BOIS
SIRET

Période N du 01/01/2023 au 31/12/2023
Période N-1 du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Exercice N				Exercice N - 1			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue } biens	FD		FE		FF			
		FG	80 636	FH		FI	80 636	41 205	
	Chiffres d'affaires nets	FJ	80 636	FK		FL	80 636	41 205	
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					FP			
	Autres produits					FQ	(0)	1	
	Total des produits d'exploitation (I)					FR	80 636	41 205	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes						FW	23 350	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	706	
	Salaires et traitements						FY		
	Charges sociales						FZ	4 737	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations }	- dotations aux amortissements				GA	1 888	2 049
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	4 750
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges						GE	9	138	
Total des charges d'exploitation (II)					GF	35 440	30 789		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	45 196	10 417	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)					GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)					GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	45 196	10 417	



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

2.3C Conseil SAS - 94120 FONTENAY SOUS BOIS
 SIRET

Période N du 01/01/2023 au 31/12/2023
 Période N-1 du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	320
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	320
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(320)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
	Impôts sur les bénéfices (X)	HK	7 561 1 924
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	80 636 41 205
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	43 321 32 713
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	37 315 8 493



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

SAS 2.3C - Conseil

Siège social : 101 avenue Foch – 94120 – Fontenay sous Bois

N° Siret : 442 932 406 000 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi dix-neuf avril à quatorze heures, les associés se sont réunis à Fontenay sous Bois en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents :

- BROCKER Jean – Claude
né le 9 Septembre 1949 à 67 – Strasbourg
de nationalité française
- BROCKER Micheline née MEYER
née le 2 Mai 1950 à 67 – Strasbourg
de nationalité française

Total des parts présentes : 804 parts sur les 804 parts composant le capital social.

Jean Claude BROCKER préside la séance en qualité de Président de la SAS.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion,
- Les comptes consolidés de l'exercice 2023
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Présentation des comptes et lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2023
- Affectation du résultat 2023

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes sociaux dudit exercice, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



certifié conforme



6/5/2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2023 et approuvés par la présente Assemblée se soldent par un bénéfice de 37 315,14 € ; ce résultat positif porte les ressources à 71 340,77 €.

Les affectations se répartissent de la manière suivante :

- Distribution de dividendes pour un montant de 58 280,80 € après imputations des cotisations sociales,
- Report à nouveau positif pour le solde, soit 13 081,97 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents

Jean-Claude BROCKER



Micheline BROCKER

